

Communiqué de presse

La CCI Paris Ile-de-France salue l'aide accordée aux commerçants par la Ville de Paris mais demande des mesures plus vigoureuses

« L'aide indirecte de 2,5 MF accordée aux commerçants frappés de plein fouet par le mouvement de grève qui perdure depuis 13 jours est bienvenue » souligne la CCI Paris Ile-de-France qui appelle depuis plusieurs jours à un plan d'accompagnement et des mesures d'aide pour les commerçants franciliens, les hôtels et les restaurants sinistrés par la chute sévère de la consommation.

L'effet domino de ces perturbations pénalise l'ensemble de l'écosystème francilien : commerce, filière touristique, congrès et salons. L'attractivité de la capitale connaît aujourd'hui de sérieuses difficultés et l'imminence des fêtes de fin d'année intensifie le désarroi des professionnels, dont de nombreux commerces indépendants qui jouent leur survie.

« Dans ce moment très difficile pour nos commerçants, l'exonération des droits de terrasse et d'étalage pour le mois de décembre, mesure que nous avons demandée, est une bonne nouvelle » réagit Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France. *« Mais il faut aller plus loin et, comme nous l'avons plaidé auprès des pouvoirs publics, accorder des mesures de soutien financier, des moratoires sur les dettes sociales et fiscales, un allègement transitoire de la TVA et pour les commerces les plus touchés, des indemnisations. Sans un véritable plan d'urgence mis en œuvre par l'Etat face aux risques économiques de ces mouvements sociaux, la situation deviendra critique pour toute l'activité de l'Ile-de-France. »*

Relations presse :

Isabelle de Battisti - 01 55 65 70 65 – idebattisti@cci-paris-idf.fr
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)